



bftc

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE



RAPPORT ANNUEL 2014

SOMMAIRE

Composition du Conseil d'Administration.....2

I – LA CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Environnement International.....3

Conjoncture Economique Nationale.....6

II – ACTIVITE DE LA BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

Les ressources.....13

Les emplois16

Activité de la Trésorerie.....19

Les opérations avec l'étranger..... 21

Les ressources humaines..... ..23

Les résultats..... ..24

III – LES ETATS FINANCIERS

Bilan (actif, passif et capitaux propres) au 31 décembre 2014.

Etat de résultat au 31 décembre 2014.

Etat des engagements hors bilan au 31 décembre 2014.

Etat des flux de trésorerie au 31 décembre 2014.

IV – RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

V – RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil

- Monsieur KHALED FENDRI

Directeur Général

- Monsieur SAMI DJEBALI

Messieurs :

- ALI LAHIOUEL : Administrateur représentant la STB.
- SLIM BEN NASR : Administrateur.

Madame:

- SALOUA MOUSCOU : Administrateur représentant la STB FINANCE.

Commissaires aux comptes :

- Cabinet SNJ/IMAC.
- Cabinet C F A.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La Banque Mondiale (BM) a fait état, dans son dernier rapport sur les perspectives économiques dans le monde, paru le 13 janvier 2015, d'une amélioration attendue de la croissance de l'économie mondiale pour l'année 2015 malgré la persistance de certains risques liés à la divergence des tendances de l'activité économique entre les différentes régions dans le monde. Dans ce contexte, la BM prévoit un taux de **croissance économique mondiale** de l'ordre de 3% pour l'année 2015 avant de se hisser au niveau de 3,3% et 3,2%, respectivement, pour les deux prochaines années, contre 2,6% enregistré en 2014.

S'agissant des **pays à revenu élevé**, la BM y prévoit un taux de croissance de 2,2% pour l'année courante contre 1,8% en 2014 et ce, en rapport avec la reprise graduelle de l'emploi et la détente des tensions provenant des politiques budgétaires, outre la chute des prix du pétrole et des autres produits de base, parallèlement avec la baisse des coûts de financement. Dans ce cadre, un taux de croissance de l'ordre de 3,2% est prévu en 2015 dans les **Etats-Unis**, contre 2,4% l'an passé, en relation avec la baisse des niveaux d'inflation et la politique monétaire expansionniste suivie par la Réserve Fédérale américaine (FED).

Pour la **Zone Euro**, le taux de croissance devrait s'établir à 1,1% en 2015 contre 0,8% l'année précédente. En effet, l'économie de la Zone peine encore à surmonter les retombées de la crise financière internationale avec une probabilité accrue d'entrée dans une phase déflationniste des prix, tel est le cas pour le **Japon**, où le taux de croissance devrait atteindre 1,2% en 2015, contre 0,2% en 2014.

Concernant les **pays émergents et en développement**, la BM a signalé, dans le même rapport, une amélioration attendue de l'activité économique, grâce surtout à la baisse des prix du pétrole, à la consolidation de l'économie américaine et au maintien des taux d'intérêt à des niveaux généralement bas, outre la détente des tensions qu'ont connues les marchés financiers dans certains pays émergents. Par la même, la BM a insisté sur la nécessité de mieux exploiter toutes les ressources disponibles dans ce groupe de pays, surtout en ce qui concerne les programmes sociaux visant la réduction de la pauvreté, d'orienter plus l'investissement aux ressources humaines et d'inciter davantage le secteur privé par l'abolition de toutes les barrières qui freinent l'investissement, tout en poursuivant les réformes structurelles.

Ceci étant, le taux de croissance dans ce groupe de pays devrait s'établir à 4,8% en 2015 contre 4,4% l'année dernière. Dans l'ensemble, il est attendu que plusieurs économies tirent profit du repli des prix du pétrole à l'instar de la **Chine**, où la croissance économique devrait atteindre 7,1% en 2015, contre 7,4% en 2014 quoique ce ralentissement de l'activité est de nature à consolider davantage la soutenabilité de l'économie chinoise et contribuer au rééquilibrage de la trajectoire de croissance qui serait basée beaucoup plus sur la consommation intérieure. En revanche, il est prévu que certaines économies soient affectées par cette baisse des prix du pétrole, plus particulièrement les pays exportateurs dont la **Russie**, qui devrait voir son taux de croissance économique se contracter de 2,7% en 2015, après avoir baissé de 2,9% en 2014.

Plus généralement, et malgré l'amélioration attendue de l'activité économique, la BM a constaté la persistance de certains risques qui pourraient menacer la reprise, notamment la poursuite de la faiblesse du rythme du commerce mondial, l'aggravation des fluctuations des marchés financiers internationaux suite principalement à la hausse divergente des taux d'intérêt dans les principales économies du monde, outre les retombées négatives de la chute des prix du pétrole sur les économies des pays producteurs et les risques provenant de l'entrée probable de la

Zone Euro et du Japon dans une phase déflationniste et de son impact sur les niveaux de croissance dans les deux pays.

De leur cote, les prévisions récentes du Fonds Monétaire International (FMI), publiées le 19 janvier 2015, signalent aussi une légère amélioration du rythme de croissance de l'économie mondiale durant l'année 2015 et l'année prochaine, soit 3,5% et 3,7%, respectivement, contre 3,3% enregistré en 2014. Il est à signaler que malgré la chute sensible des prix mondiaux du pétrole, ces prévisions demeurent toutefois, inférieures de 0,3 point de pourcentage à celles publiées par le FMI au mois d'octobre dernier (soit 3,8% pour 2015 et 4% pour 2016) et ce, en rapport avec l'atonie des économies de la Zone Euro, du Japon, de la Chine et de la Russie, à côté d'autres économies exportatrices de pétrole qui seraient affectées par la chute vertigineuse des prix de cette matière. Le FMI a ajouté que les perspectives de croissance restent positives seulement aux Etats-Unis parmi les grandes économies avancées et ce, grâce à la consolidation de la demande intérieure qui devrait bénéficier du recul des prix du pétrole et du soutien fourni par une politique monétaire accommodante malgré le relèvement attendu des taux d'intérêt et l'appréciation récente du dollar qui pourrait nuire aux exportations américaines.

Pour ce qui est de la **situation de l'emploi**, le taux de chômage a poursuivi son repli aux Etats-Unis pour revenir à 5,6% au mois de décembre 2014, contre 5,8% le mois précédent et 6,6% en janvier de la même année, suite notamment à l'amélioration de la situation de l'économie américaine, d'une part, et à la contraction de la population active, d'autre part. Dans la Zone Euro, le taux de chômage a connu une stabilité, soit 11,5% au mois de décembre 2014 et pour le 7ème mois consécutif et ce, en raison des faibles performances de l'économie de la zone. Quant au Japon, ce taux a enregistré une baisse pour passer de 3,5% au mois de novembre à 3,4% en décembre contre 3,7% en janvier 2014.

Concernant les **prix internationaux des produits de base**, l'indice général des prix, calculé par le FMI, a poursuivi son repli, en décembre 2014, avec une baisse de l'ordre de 12% par rapport au mois précédent, en raison, principalement, de la forte chute des prix de l'énergie (-18,1%) provenant de la contraction des prix du pétrole. Aussi, les prix des autres groupes de produit ont connu une certaine baisse quoique à un moindre rythme, notamment les métaux (-4,9%) sous l'effet conjugué d'une amélioration de l'offre et d'une demande chinoise moins importante, outre l'appréciation du dollar. En termes de glissement annuel, l'indice général des prix s'est sensiblement contracté au même mois (-29,1%), en relation avec la baisse importante des prix de l'énergie (-38,9%), des métaux (-17%) et des produits alimentaires (-8,5%). Pour l'ensemble de l'année 2014, la baisse des prix internationaux des produits de base a atteint 6,3% contre un léger repli de 1,6% une année auparavant. Cette tendance a concerné, surtout, les prix des métaux (-10,3%) et ceux de l'énergie (-7,5%).

Du côté de l'évolution des prix à la consommation, les **taux d'inflation** ont poursuivi leur recul dans les principaux pays avancés et ce, en relation avec le repli des prix mondiaux des produits de base, en particulier ceux du pétrole brut. Ainsi, aux Etats-Unis, le taux d'inflation est revenu, au mois de décembre 2014, à 0,8% en glissement annuel, contre 1,3% le mois précédent, alors que dans la Zone Euro, ce taux est devenu négatif au même mois, soit -0,2% contre +0,3% en novembre. Il est à rappeler que la Zone Euro a connu, en 2009, une courte période de déflation qui n'a pas duré aussi longtemps que ce qui est prévu actuellement. Ainsi, il est attendu que la phase déflationniste perdure longtemps étant donné les difficultés confrontées par l'économie de la Zone pour pérenniser la reprise et consolider la demande intérieure. Pour le Japon, également, le taux d'inflation a connu une baisse pour revenir à 2,3% en décembre 2014, contre 2,6% le mois précédent.

S'agissant des **politiques monétaires**, la Banque Centrale Européenne (BCE) a adopté, lors de ses réunions des mois de juin et septembre 2014, un train de nouvelles mesures de politique monétaire dans le but de faire face à la faiblesse de l'activité et à la menace déflationniste qui sévit dans la Zone Euro. Ainsi, d'une part, elle a décidé d'abaisser ses taux directeurs et de les amener à leur limite inférieure ; Le taux des opérations principales de refinancement a été réduit de 0,25% à 0,15% au mois de juin, puis à 0,05% en septembre. Le taux de la facilité de dépôt a quant à lui été amené en territoire négatif, retombant de 0% à -0,1% en juin, puis à -0,2% en septembre. Enfin, le taux de la facilité de prêt marginal a été ramené de 0,75% à 0,4% au mois de juin, pour finir à 0,3% en septembre. D'autre part, la BCE a mis en oeuvre de nouvelles mesures non conventionnelles, la première d'entre elles consiste en des opérations de refinancement à plus long terme ciblées (targeted longer-term refinancing operations – TLTROs) qui offrent aux banques des financements à long terme (jusqu'à quatre ans) en échange de l'octroi de nouveaux crédits aux entreprises et aux ménages, les prêts hypothécaires étant exclus, et la deuxième mesure se compose de deux programmes d'achats fermes de titres, le premier concernant des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities-ABS) et le deuxième portant sur des obligations sécurisées.

Dans l'ensemble, ces mesures témoignent d'une nouvelle approche suivie par la BCE devant lui permettre d'accroître le caractère accommodant de sa politique monétaire dans un environnement de taux proche de zéro. C'est ainsi que le Conseil des gouverneurs n'a cessé d'indiquer qu'il était prêt à prendre, si nécessaire, des mesures additionnelles en 2015, notamment de type non conventionnel.

Du côté de la Réserve Fédérale Américaine (FED), il convient de rappeler que cette dernière a pris, en décembre 2013, la décision d'amorcer des janvier 2014 le ralentissement de ses achats d'actifs. Il a été depuis décidé à chaque réunion du comité de politique monétaire de la FED de comprimer de 10 milliards de dollars le rythme des achats de titres de créance, qui s'élevaient initialement à 85 milliards de dollars par mois. Et lors de la réunion du comité en octobre 2014, il a été convenu de mettre un terme aux achats à partir du mois suivant. De plus, La Fed a maintenu le taux d'intérêt cible des fonds fédéraux dans une fourchette de 0% à 0,25%, et juge qu'elle peut être patiente avant de débiter la normalisation de la politique monétaire. Toutefois, si les progrès vers ses objectifs d'emploi et d'inflation sont plus rapides, la Fed pourrait augmenter ses taux directeurs à partir de juin 2015 selon les attentes des analystes. A l'inverse, si les progrès se montrent plus lents que prévu, elle pourrait augmenter ses taux plus tard.

Concernant les **marchés financiers internationaux**, l'année 2014 a été marquée par des performances contrastées. En effet, ces performances ont atteint des niveaux supérieurs aux attentes aux Etats-Unis, alors qu'en Europe le constat n'était pas trop optimiste. Sur l'ensemble de l'année, le Dow Jones a enregistré une hausse de 7,5% alors que l'indice Nasdaq a fait nettement mieux (13,4%). Ainsi, Les différentes tensions géopolitiques ayant prévalu au cours de l'année semblent ne pas avoir trop affecté la confiance des investisseurs qui a été soutenue notamment par les actions des principales banques centrales (FED, BCE...) qui ont eu leur rôle à jouer et n'ont pas manqué de redonner de la confiance aux marchés. Du côté des bourses européennes, plusieurs événements ont été à l'origine de leur sous performance allant de la crise ukrainienne en janvier à la chute du pétrole et du rouble en décembre, en passant par la faillite de la grande banque portugaise «Espirito Santo» (entre fin juillet et début août) outre la panique boursière du mois d'octobre suscitée par les craintes de récession pour la première économie européenne ce qui a provoqué la défiance des investisseurs. En conséquence, l'indice parisien CAC40, en particulier, a clôturé l'année proche de l'équilibre (-0,5%).

Sur les **marchés des changes internationaux**, l'année 2014 a été marquée surtout par l'appréciation du dollar américain face aux autres principales devises ayant profité, tout au long de l'année, des anticipations de resserrement monétaire aux Etats-Unis au moment où les autres principales banques centrales faisaient l'inverse, notamment la Banque Centrale Européenne et la Banque du Japon qui ont mis ou envisagent de mettre en place des politiques d'assouplissement quantitative à travers, surtout, des programmes d'achats massifs de titres de dette publics. De plus, Un autre élément qui a profité aussi au billet vert est l'effet valeur refuge découlant de l'incertitude pesant sur les perspectives de l'économie mondiale, surtout en Zone Euro. Ainsi, le cours du dollar s'est fortement apprécié vis-à-vis de l'euro qui gravitait autour de 1,2 dollar au mois de décembre 2014, après avoir atteint près de 1,4 dollar au cours du mois de mars de la même année. La même tendance a également concerne la parité dollar / yen ou les cours du dollar sont restes inférieurs a 105 yens, durant la période s'étalant de janvier à août 2014, pour ensuite dépasser la barre des 120 yens vers la fin de l'année.

CONJONCTURE NATIONALE

ACTIVITE ECONOMIQUE

Révision en légère hausse du taux de croissance économique estimé pour 2014 et faible amélioration du rythme de la croissance attendue en 2015.

Le taux de croissance économique estimé pour 2014 a été révisé légèrement à la hausse de 2,4% a 2,5%. Cette croissance tient compte de la reprise de l'activité agricole et de la progression, quoique a un rythme moindre que celui enregistré une année auparavant, de la valeur ajoutée des industries manufacturières et des services marchands et ce, malgré le fléchissement de la croissance des industries non manufacturières.

S'agissant de l'année 2015, les prévisions tablent sur une légère amélioration du rythme de la croissance (3%), grâce à une bonne saison agricole et au redressement de l'activité dans le secteur industriel. Toutefois, ce niveau reste en déca de la tendance habituelle, soit un taux de croissance moyen de 4,5% durant la décennie 2001-2010, et il ne permet pas de surmonter les défis auxquels fait face l'économie tunisienne, en particulier, le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la création d'emplois.

La campagne agricole 2014-2015 a bénéficié, au cours des mois de décembre 2014 et janvier 2015, de pluies importantes enregistrées notamment dans la région du nord mettant fin aux conditions défavorables ayant marqué le début de la campagne.

Pour **les grandes cultures**, les superficies emblavées en céréales ont atteint, au terme du mois décembre 2014, 1.115 mille hectares, dont 76 mille hectares irrigués, sur un total de 1.454 mille hectares programmes. Les prévisions tablent sur un fléchissement de la production de 13% après une récolte exceptionnelle une année auparavant pour se situer à environ 20 millions de quintaux.

S'agissant de **l'arboriculture**, la production d'olives à huile devrait connaître une nette reprise au cours de la campagne 2014-2015 pour atteindre 1,4 million de tonnes, soit l'équivalent de 280 mille tonnes d'huile, contre 370 mille et 70 mille tonnes, respectivement, au titre de la campagne écoulée. Quant à la production des dattes, elle a augmenté au cours de la campagne en cours de 11% passant de 198,8 mille à 223 mille tonnes. Concernant les agrumes, les prévisions tablent sur une hausse de la récolte de 12,7% pour atteindre 400 mille tonnes en rapport notamment avec l'entrée d'environ 200 mille hectares de nouvelles implantations en production. Egalement, les quantités produites de grenades se sont accrues de 17,2% au cours de la campagne 2013-2014 passant de 67 mille à 78,5 mille tonnes. En revanche, la production de raisins de transformation a atteint 30 mille tonnes au titre de la campagne 2013-2014 contre 32 mille tonnes la campagne écoulée, soit un repli de 6,3% ce qui aura pour conséquence de faire baisser les quantités produites de vins de 238 mille à 215 mille hectolitres.

Pour le secteur de **l'élevage**, la production de lait frais a enregistré en 2014 une progression de 5,5% pour se situer à 1.217,9 mille tonnes, ce qui a permis d'accroître les quantités collectées de 5,2% pour atteindre 782,1 mille tonnes. Néanmoins, le taux de collecte a connu un léger repli de 0,2 point de pourcentage revenant de 64,4% à 64,2%. Quant à la production de viandes rouges, elle a connu une hausse de 2,3% par rapport à l'année précédente pour atteindre 124,6 mille tonnes.

Concernant le secteur de **la pêche et de l'aquaculture**, la production a augmenté en 2014 de 2,3% contre 3,9% une année auparavant pour atteindre environ 125 mille tonnes. Cette décélération est imputable à l'évolution mitigée des principaux modes de pêche, en particulier la reprise de la pêche côtière (12,1% contre -2,9%) a contrasté avec le repli de la pêche benthique (-0,7% contre 4,7%) et le ralentissement de la pêche au poisson bleu (0,6% contre 0,8%).

S'agissant des **échanges commerciaux des produits alimentaires au cours de l'année 2014**, ils ont été marqués par un fléchissement des exportations, sous l'effet notamment de la baisse des quantités exportées d'huile d'olives, à un rythme plus rapide que celui des importations, soit -15,7% contre -3,3%, ce qui a engendré une aggravation du déficit de la balance alimentaire de 24%, passant de 1.113,6 MDT en 2013 à 1.380,5 MDT. En conséquence, le taux de couverture a diminué de 8,9 points de pourcentage pour se situer à 59,7%.

L'indice général de la production industrielle a accusé, en octobre 2014, une baisse de 0,9% en termes de glissement annuel contre un accroissement de 2,8% au cours du même mois de l'année précédente. Cette régression est imputable au fléchissement qu'ont connu aussi bien les industries non manufacturières (-4,6% contre 2,5%), en particulier la production minière (-22,4% contre 80,8%) et la production énergétique (-3% contre -1,3%), qu'à un degré moindre les industries manufacturières (-0,1% contre 3%) sous l'effet, notamment, de la régression de la production dans les industries chimiques (-16,1% contre 22,8%) et les industries agroalimentaires (-1,3% contre 0,9%) et ce, malgré la progression de la production des industries mécaniques et électriques (3,8% contre 0,4%) et celle des industries du textile, habillement, cuirs et chaussures (1,5% contre 4,3%).

Au cours des dix premiers mois de 2014, l'indice de la production industrielle a connu un ralentissement de son rythme de progression par rapport à la même période une année auparavant (0,3% contre 2,1%). Cette évolution est due à la poursuite du repli de la production dans les industries non manufacturières (-2,1% contre -0,5%) et sa décélération dans les industries manufacturières (0,8% contre 2,7%).

S'agissant du ralentissement du rythme de la production dans les industries manufacturières, il s'explique par le fléchissement de la production dans le secteur des industries agroalimentaires (-3,4% contre 3,3%) et celui des industries chimiques (-0,4% contre 6,3%) conjugué à la décélération de la production dans les secteurs des matériaux de construction, céramique et verre (4,4% contre 5,9%) et celui du textile, habillement, cuirs et chaussures (1,4% contre 3,4%). En revanche, la production des industries mécaniques et électriques a augmenté à un rythme plus rapide que celui de l'année précédente (2,1% contre 1,4%) et celle des industries manufacturières diverses a connu une reprise (1,5% contre -0,6%).

Concernant le repli de la production des industries non manufacturières, il est du, principalement, à la poursuite de la contraction de la production énergétique (-2,8% contre -1%) et ce, malgré la hausse de la production minière (7,3% contre 7,4%).

S'agissant des échanges commerciaux du secteur avec l'extérieur, les exportations des industries manufacturières autres qu'agro-alimentaires ont augmenté en 2014 à un rythme plus rapide qu'une année auparavant (8,7% contre 6,8%), notamment pour les industries mécaniques et électriques (11,7% contre 6,7%) qui ont consolidé leur position en tant que premier secteur exportateur, avec une part de 40,7% du total des exportations contre 37,4% en 2013.

Concernant le secteur énergétique, le déficit commercial s'est aggravé en 2014 de 41,7%, atteignant 3.639,8 MDT soit l'origine d'environ 60% du creusement du déficit commercial global et ce, en raison de l'accroissement des importations de 8,9%, en dépit de la baisse sensible des prix sur le marché mondial vers la fin du dernier trimestre, contrastant avec le recul des exportations de 11,1%. Ainsi, le taux de couverture s'est détérioré de 11,4 points de pourcentage, revenant de 62,1% à 50,7%. Par ailleurs, les importations de matières premières et demi-produits se sont accélérées en 2014 (6,6% contre 1,8%) et les importations de biens d'équipement ont enregistré une nette reprise, soit 10% contre une régression de 2% en 2013, alors que la consommation d'électricité de moyenne et haute tensions a connu au cours des dix premiers mois de 2014 un léger ralentissement de son rythme d'accroissement (1,8% contre 1,9% pour la même période de l'an passé).

Les indicateurs du secteur touristique ont poursuivi, en décembre 2014, leur fléchissement pour le quatrième mois consécutif. En effet, les nuitées touristiques globales ont accusé, en glissement annuel, une baisse de 10,4% en comparaison avec le même mois de 2013 et un fléchissement de 23,1% par rapport à décembre 2010. Pour leur part, les entrées de touristes étrangers ont enregistré un repli de 18,8% au cours du même mois (-15,6% par rapport à décembre 2010). Quant aux recettes touristiques, elles ont accusé une légère contraction de 0,8% en comparaison avec le même mois de 2013 et un repli de 12% par rapport à 2010.

Sur l'ensemble de l'année 2014, les flux de touristes se situant à 6,1 millions ont été en baisse de 3,2% et de 12,1% en comparaison avec 2013 et 2010, respectivement. Ce repli a concerné les nationalités européennes (-3%), notamment les français (-6,1%), et maghrébines (-4,2%), principalement les libyens (-21,3%).

De même, les nuitées touristiques globales se sont inscrites en baisse de 3% par rapport à leur niveau de 2013 et en recul sensible de 18,2% par rapport à 2010, portant sur environ 29 millions d'unités. Cette baisse a concerné toutes les zones touristiques, notamment celles de Mahdia (-10,2%), Nabeul Hammamet (-6,1%) et Sousse (-5%).

Cependant, les recettes touristiques en devises, qui ont atteint environ 3.576 MDT, ont été soutenues par la forte dépréciation qu'a connue le dinar vis-à-vis des principales devises en 2014, et ont terminé l'année en hausse de 11% par rapport à 2013 et de 1,5% par rapport à 2010.

Le ralentissement de l'activité touristique au cours du mois de décembre 2014 s'est répercuté sur le rythme d'évolution du transport aérien qui a connu au cours du même mois une baisse du trafic de 14%, en glissement annuel, contre une hausse de 1,3% une année auparavant. La même tendance a prévalu pour l'ensemble de l'année 2014, pendant laquelle l'activité du transport aérien a enregistré une baisse de 3,3% contre une hausse de 4,2% en 2013 avec environ 10,7 millions de passagers, suite notamment au repli ayant touché les lignes internationales (-4,1%), alors que les lignes intérieures ont enregistré un accroissement de 14,8%.

Par aéroport, la baisse du trafic a concerné les principaux aéroports notamment celui de Tunis Carthage (-4,5%), d'Enfidha Hammamet (-2,9%) et celui de Monastir (-3%).

L'indice général des prix à la consommation a enregistré, au cours du mois de décembre 2014, une hausse de 0,5% par rapport au mois précédent contre 0,7% aux mois de novembre de la même année et de décembre 2013. Cette variation est le résultat de la hausse de 0,3% des prix des produits alimentaires, des articles d'habillement (1,3%) ainsi que des frais de l'enseignement (2,8%).

En termes de glissement annuel, la détente relative des prix observée à partir du mois de juillet 2014 s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année pour s'établir à 5% au terme du mois de décembre enregistrant ainsi une baisse d'un point de pourcentage par rapport aux niveaux de décembre 2013 (6%). Cette tendance est en grande partie attribuable à la décélération du rythme d'évolution des prix des produits alimentaires (4,1% contre 8,4%).

En moyennes mensuelles, le taux d'inflation s'est établi à 5,5% pour l'année 2014 (contre 6,1% en 2013) niveau proche de la moyenne observée en 2012 (5,6%). Cette détente s'explique par la décélération des prix des produits libres (6,4% contre 7,2% en 2013) et de ceux des produits encadrés (3,4% contre 3,6%).

Pour sa part, **l'inflation sous-jacente** (hors produits frais et encadrés) a connu également une décélération de son rythme d'évolution revenant à 6% en 2014 après avoir atteint 6,4% l'année précédente.

SITUATION DU SYSTEME FINANCIER

Poursuite de l'atténuation des besoins de liquidité des banques au dernier trimestre de l'année 2014.

L'amélioration de la liquidité bancaire, observée au cours du troisième trimestre 2014 s'est poursuivie, durant le dernier quart de l'année, à la faveur, notamment, de la détente des pressions sur le marché des changes en relation avec le repli des achats de devises, par les banques, auprès de la Banque centrale, d'une part, et de l'effet expansif de la circulation fiduciaire sur la trésorerie bancaire, d'autre part.

Le dernier trimestre de l'année 2014 a été caractérisé par un accroissement des **actifs nets sur l'étranger** de 565 MDT, essentiellement imputable à l'affermissement des avoirs nets en devises de 920 MDT suite à :

* L'encaissement d'importantes ressources extérieures, dont notamment l'emprunt obligataire de 40.559 M (ou 662,8 MDT), assorti de la garantie de la Japon Bank for International Coopération JBIC et le prêt algérien de 100 M\$ (178,8 MDT), en octobre, ainsi que la cinquième tranche du prêt accordé par le FMI, dans le cadre de l'accord Standby d'un montant de 104,8 M\$ (191,9 MDT) et du don de 104,8 M€ (239,1 MDT) octroyé par la Commission Européenne, au mois de

décembre 2014, étant précise que tous ces flux ont été logés dans «le Compte spécial du Gouvernement tunisien, en devises »

* La contraction du déficit de la balance courante, par rapport au trimestre antérieur, suite au repli, d'un trimestre à l'autre, du déficit commercial à la faveur de l'amélioration de la production agricole, grâce aux campagnes record d'huile d'olive, de céréales, de dattes et d'agrumes, d'une part, et la baisse du prix international du pétrole, d'autre part. A titre d'illustration, le déficit commercial s'est replié de 727,8 MDT par rapport au troisième trimestre 2014 et s'est ressenti d'une atténuation des déficits des balances commerciales de l'agriculture & industries agroalimentaires et de l'énergie, respectivement de 398,2 MDT et de 209,6 MDT.

* Une augmentation modérée des **billets et monnaies en circulation** par rapport au trimestre précédent, soit 46 MDT contre 681 MDT un trimestre auparavant, traduisant la baisse des dépenses des ménages par rapport au troisième quart de l'année, qui a coïncidé avec la saison estivale, le mois de Ramadhan et les fêtes religieuses de Aïd el Fitr et Aïd el Idha.

* Une baisse du **solde net des administrations publiques** de 222 MDT, portant la marque de la hausse du solde du compte courant du Trésor a due concurrence. Cette évolution est due à la consolidation des recettes fiscales au quatrième trimestre de 2014 et aux souscriptions nettes aux bons du Trésor totalisant 570,4 MDT (dont 404,5 MDT sous forme de BTA, en décembre) contre -745 MDT au troisième trimestre, (suite au remboursement d'une importante échéance de BTA, en juillet).

Le recul du déficit courant, susmentionné, a réduit le recours des banques à la Banque centrale pour s'approvisionner en monnaies étrangères. En effet, le montant net des opérations de change entre les banques et la Banque centrale a totalise environ 286 MDT, au cours de la période sous revue, contre 744 MDT le trimestre précédent, réduisant l'impact négatif des avoirs net en devises sur la trésorerie bancaire.

D'un autre côté, bien que les billets et monnaies en circulation aient augmenté modérément, leur effet sur la liquidité des banques a été expansif de 325 MDT au cours du quatrième trimestre de l'année, contre un effet restrictif de 95 MDT au trimestre précédent. En effet, ce sont les retours des BMC dans les caisses des banques qui ont favorisé l'amélioration de la liquidité bancaire, étant signalé que les mouvements de caisse sur le compte du Trésor et celui de l'Office National des Postes n'ont pas eu d'impact sur la liquidité bancaire.

En revanche, le Compte Courant du Trésor a exercé un effet restrictif sur la trésorerie bancaire au cours dudit trimestre essentiellement imputable à la consolidation des recettes fiscales et des souscriptions nettes en Bons du Trésor, et ce en dépit de l'importance de l'enveloppe transférée au profit de certains organismes et entreprises publiques, par rapport au trimestre précédent.

Compte tenu de l'évolution des facteurs autonomes de la liquidité bancaire, les **opérations de politique monétaire** ont totalisé 4.676 MDT au cours du quatrième trimestre 2014, soit 410 MDT de moins que le trimestre précédent. En conséquence, les **avoirs en comptes courants ordinaires des banques** tenus à la Banque Centrale se sont légèrement accrus de 14 MDT, pour s'établir en moyenne à 573 MDT, traduisant l'effet de la réserve obligatoire exigible sur l'évolution (par rapport à septembre 2012) de l'encours des crédits à la consommation.

Au quatrième trimestre de 2014, l'importante baisse des besoins des banques emprunteuses de liquidité (-363 MDT) conjuguée à l'amélioration de l'offre de liquidité par les banques prêteuses (+24 MDT), se sont traduites par l'atténuation du besoin net de liquidité, émanant des banques.

Au niveau du **compartiment interbancaire**, les transactions se sont repliées de 97 MDT, au cours de la période sous revue pour s'établir à 855 MDT, en moyenne. Leur évolution a porté

la marque de la baisse des transactions à terme de 200 MDT tandis que celles à vue se sont consolidées de 103 MDT. Etant précise que 52,4% des opérations ont pris la forme de transactions à terme contre 68,1% le trimestre précédent.

Dans le cadre de ses opérations de politique monétaire, l'Institut d'émission est intervenu, principalement, à travers des **appels d'offres** à 7 jours, qui ont porté sur une enveloppe moyenne de 3.680 MDT au cours du dernier trimestre 2014, contre 4.117 MDT un trimestre auparavant.

Egalement, l'encours moyen des opérations d'open-market s'est établi à 477 MDT, en baisse de 23 MDT par rapport à celui du trimestre précédent. Cela s'explique par le fait que la BCT n'a pas recouru à de telles opérations depuis le mois de juillet 2013.

Avec l'accroissement des réserves requises, les banques ont eu de plus en plus un recours aux **facilités de prêt à 24 heures**, qui se sont établies à 530 MDT, en moyenne, au dernier trimestre 2014 contre 473 MDT le trimestre antérieur.

Le **taux moyen pondéré (TMP) des appels d'offres** est demeuré inchangé par rapport au trimestre précédent soit 4,75%.

S'agissant du **taux d'intérêt pondéré au jour le jour sur le marché interbancaire**, il a fluctué, au quatrième trimestre, entre un minimum de 4,60% et un maximum de 4,96%. De ce fait, les taux moyens mensuels du marché monétaire (TMM) se sont établis respectivement à 4,93%, au cours des mois d'octobre et de novembre 2014 et à 4,88% au mois de décembre, soit une moyenne trimestrielle de 4,91%, contre 4,95% au cours du trimestre précédent, reflétant l'atténuation des besoins des banques, d'un trimestre à l'autre.

Concernant le **taux minimum de rémunération de l'épargne (TRE)**, il est resté inchangé, soit 3,50%, et ce depuis le mois de juillet 2014.

S'agissant des contreparties, les **créances nettes sur l'extérieur** ont accusé, au terme de l'année 2014, une baisse moins importante que celle enregistrée en 2013 (-1.492 MDT contre -3.193 MDT) résultant, notamment, de la mobilisation, tout au long de l'année, d'importantes ressources extérieures. Toutefois, l'augmentation des engagements extérieurs du système financier dont les dépôts des non-résidents qui en constituent la principale composante, a fortement atténué l'ampleur des ressources mobilisées. Ainsi, les avoirs nets en devises ont clôturé l'année 2014 à un niveau de 13.097 MDT, soit l'équivalent de 112 jours d'importation contre 11.603 MDT et 106 jours, respectivement, au terme de l'année 2013.

Les **créances nettes sur l'Etat** ont enregistré, au cours de l'année 2014, une forte augmentation (3.172 MDT contre 988 MDT en 2013). Cette évolution s'explique, surtout, par l'accroissement des créances sur l'Etat dont 1.704 MDT au titre de crédit Stand-By accordé par le Fonds Monétaire International à la BCT et rétrocédé à l'Etat, l'encaissement des ressources intérieures suite au lancement de l'emprunt obligataire national pour un montant de 959 MDT à fin juin 2014 dont 465 MDT sont souscrits par les banques et l'affermissement de l'encours des bons du Trésor en portefeuille des banques (+1.212 MDT contre +558 MDT en 2013). Néanmoins, le repli de l'encours des bons du Trésor détenus par la BCT dans le cadre de l'Open market (-413 MDT contre +327 MDT une année auparavant) a partiellement impacté l'évolution des créances nettes sur l'Etat.

Les **concours à l'économie** ont progressé, en 2014, à un rythme plus soutenu que celui enregistré une année auparavant (9,5% contre 6,8%) reflétant, essentiellement, l'importante augmentation de l'encours des crédits en portefeuille escompte des banques qui sont considérés comme étant des crédits à court terme. Selon les statistiques de la centrale des risques et le fichier des crédits aux particuliers et compte non tenu des avals et cautions, l'augmentation de l'encours des crédits, au cours de l'année 2014, a profité, principalement, au secteur des services

(+1.689 MDT) suivi par les particuliers (+1.268 MDT). A signaler que les crédits à la consommation qui représentent plus de 57% des crédits aux particuliers ont enregistré en 2014 une décélération de leur rythme de progression (+8,4% contre 10,6% en 2013) impactés, notamment, par les deux mesures phares prises en 2013 et 2014 visant à maîtriser l'envolée de ce type de crédits.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

I - LES RESSOURCES :

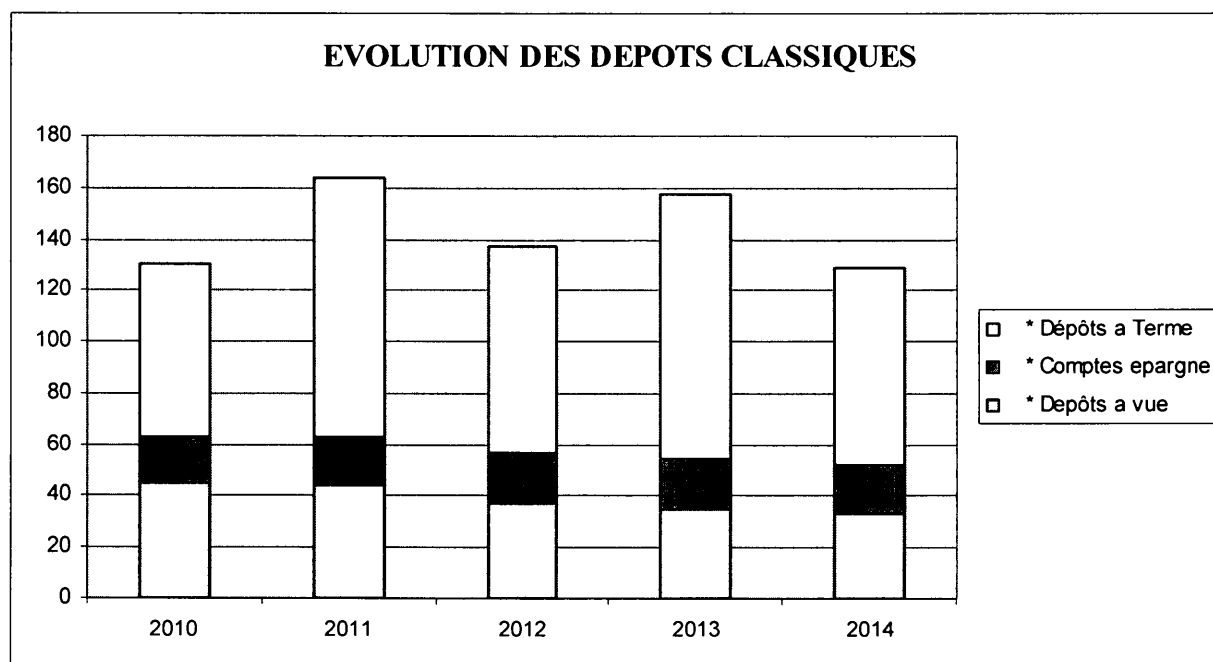
Durant l'exercice 2014, la banque a enregistré une diminution des ressources de l'ordre de 3,728 MDT passant de 383,626 MDT en 2013 à 379,898 MDT en 2014, soit une baisse de 0,97 %.

EVOLUTION DES RESSOURCES

(En mDT)

	2013	2014	VARIATIONS		STRUCTURES	
			En valeurs	%	2013	2014
RESSOURCES CLIENTÈLE	170 106	144 833	-25 273	-14,86%	44,34%	38,12%
DÉPÔTS	157 704	128 860	-28 845	-18,29%	41,11%	33,92%
* Dépôts à vue	34 846	33 467	-1 379	-3,96%	9,08%	8,81%
* Comptes d'Épargne	19 553	18 685	-868	-4,44%	5,10%	4,92%
* Dépôts à Termes	103 306	76 708	-26 598	-25,75%	26,93%	20,19%
AUTRES SOMMES DUES À LA CLIENTÈLE	12 402	15 974	3 572	28,80%	3,23%	4,20%
EMPRUNT INTERBANCAIRE	212 159	234 030	21 872	10,31%	55,30%	61,60%
INST, MON & FINANCIERS	0	0	0		0,00%	0,00%
RESSOURCES SPÉCIALES	1 361	1 034	-327	-24,00%	0,35%	0,27%
TOTAL DES RESSOURCES	383 626	379 898	-3 728	-0,97%	100,00%	100,00%

Unité :MDT



ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

1-1 DEPOTS A VUE :

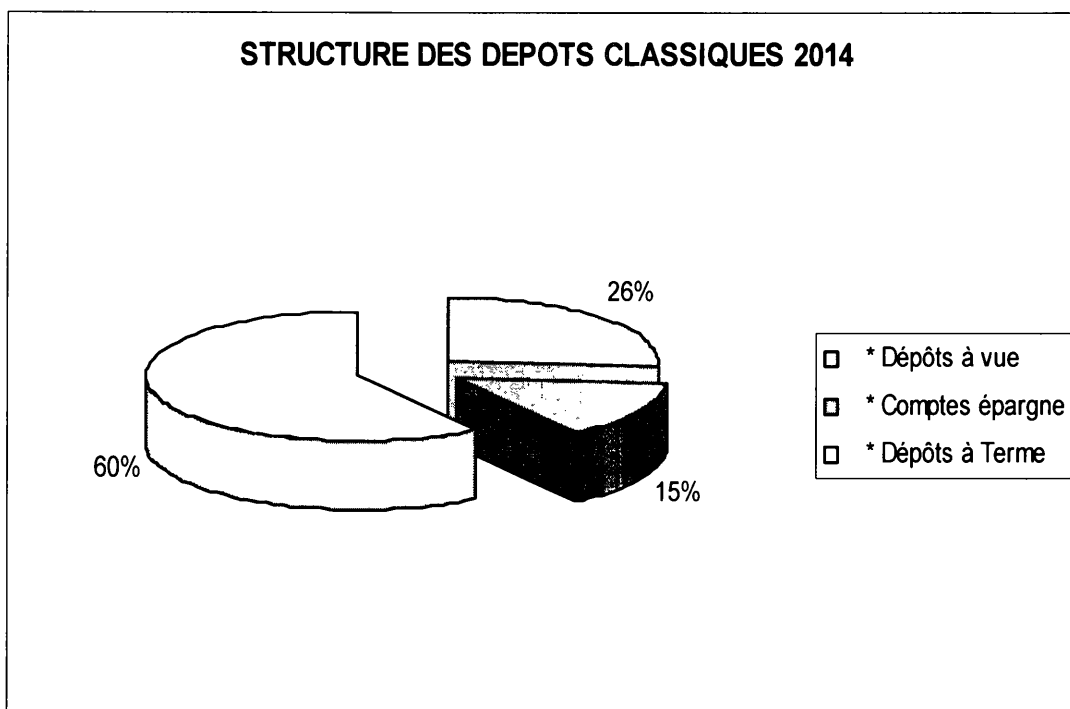
Les dépôts à vue ont diminué de 1,379 MDT ou - 3,96 % passant de 34,846 MDT au 31 décembre 2013 à 33,467 MDT au 31 décembre 2014. Ces dépôts à vue représentent 8,81 % du total des ressources de la banque en 2014 contre 9,08 % en 2013.

1-2 COMPTES SPECIAUX D'EPARGNE :

Les comptes spéciaux d'épargne se sont inscrits en baisse de 4,44 % atteignant 18,685 MDT en 2014 contre 19,553 MDT une année auparavant et leur part se situe dans l'ensemble des ressources à 4,92 % contre 5,10 % en 2013.

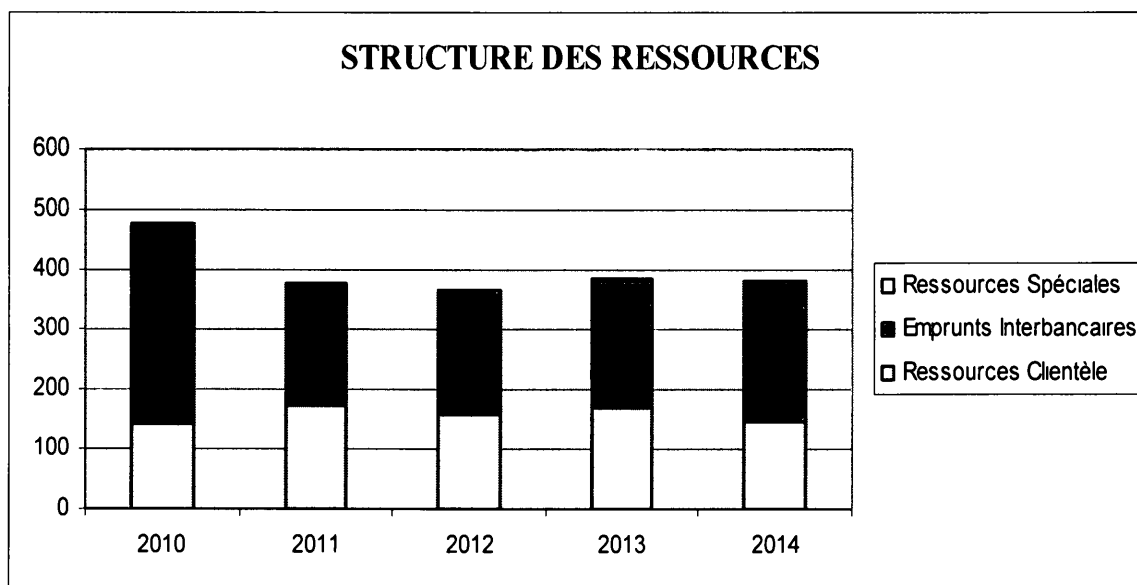
1-3 DEPOTS A TERME :

Les dépôts à terme ont accusé, en 2014 une diminution de 25,75 % et ont atteint 76,708 MDT contre 103,306 MDT en 2013. Leur part dans le total des ressources représente 20,19 % contre 26,93 % en 2013.



ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

Unité : MDT



1-4 AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE :

Les autres sommes dues à la clientèle ont atteint 15,974 MDT en 2014 contre 12,402 MDT une année auparavant et leur part dans le total des ressources représente 4,20 % contre 3,23 % en 2013.

1-5 EMPRUNT SUR LE MARCHE MONETAIRE :

Les emprunts sur le marché interbancaire ont accusé en 2014 une augmentation de 10,31 % et ont atteint 234,030 MDT. Leur part dans le total des ressources représente 61,60 % contre 55,30 % en 2013.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

II - LES EMPLOIS :

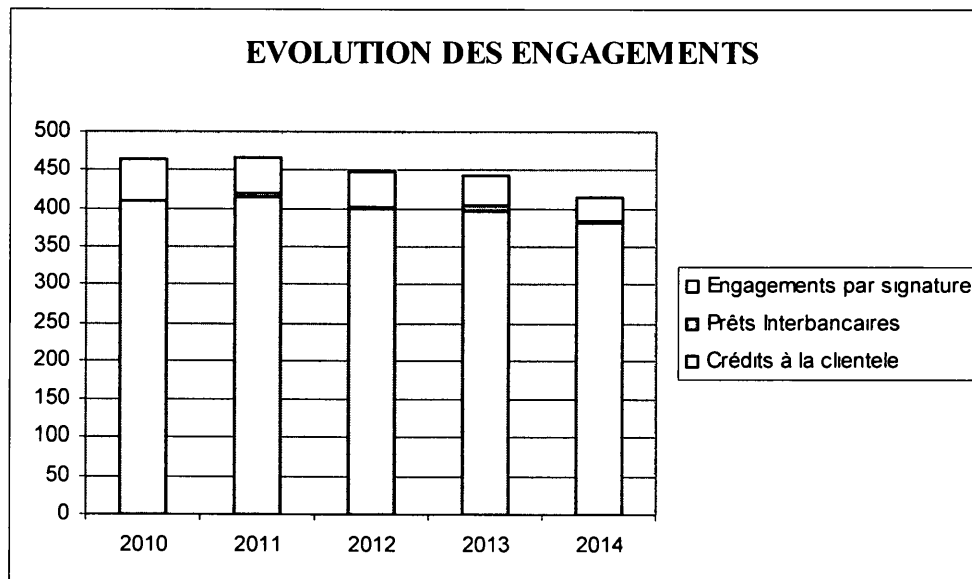
Le total des engagements a diminué de 26,285 MDT ou - 5,95 % passant de 441,932 MDT en 2013 à 415,646 MDT au 31 décembre 2014.

ENGAGEMENTS GLOBAUX DE LA CLIENTELE

(En mDT)

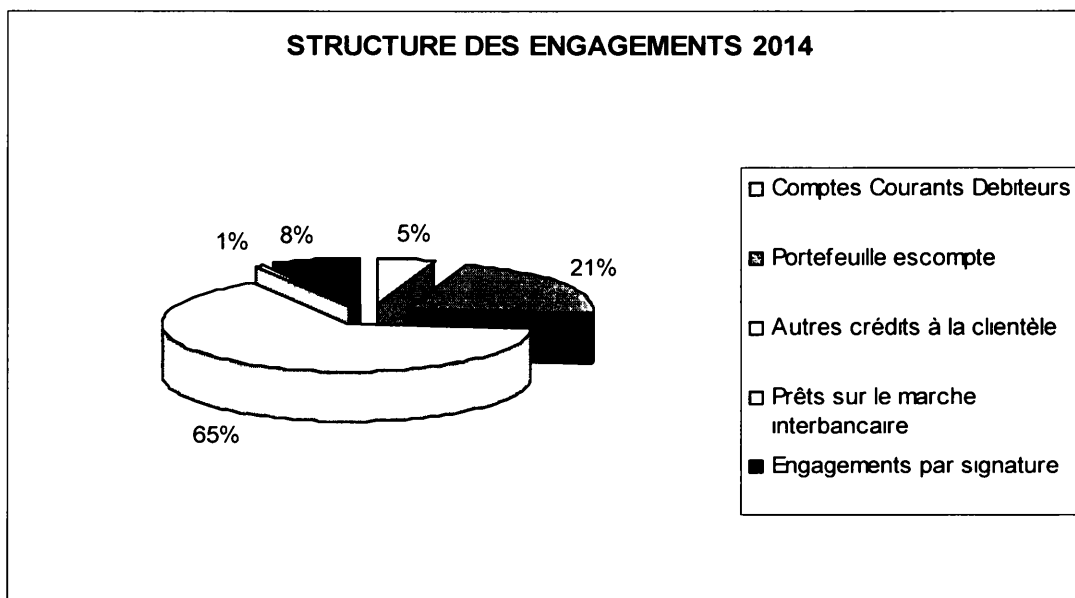
	2013	2014	VARIATIONS		STRUCTURES	
			En valeurs	En %	2013	2014
Crédits à la clientèle	395 348	380 866	-14 482	-3,66%	89,46%	91,63%
Comptes Courants Débiteurs	19 765	20 862	1 097	5,55%	4,47%	5,02%
Portefeuille escompte	109 923	87 617	-22 306	-20,29%	24,87%	21,08%
Avances sur comptes à échéances	0	0	0		0,00%	0,00%
Credits sur ressources speciales	885	231	-653	-73,86%	0,20%	0,06%
Credits garantis par l'Etat	1 544	1 415	-129	-8,33%	0,35%	0,34%
Creances prises en charge par l'Etat	1 328	1 207	-121	-9,09%	0,30%	0,29%
Autres credits a la clientèle	261 904	269 533	7 629	2,91%	59,26%	64,85%
Prêts sur le marché interbancaire	9 700	3 100	-6 600	-68,04%	2,19%	0,75%
Engagements par signature	36 884	31 680	-5 204	-14,11%	8,35%	7,62%
Engagements globaux	441 932	415 646	-26 285	-5,95%	100,00%	100,00%

Unité :MDT



Les engagements par décaissements ont diminué de 21,082 MDT soit - 5,20 % passant de 405,048 MDT en 2013 à 383,966 MDT en 2014.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION



1) Les crédits sur ressources ordinaires ont enregistré au 31 décembre 2014 une diminution de 13,828 MDT ou - 3,51 % passant à 380,635 MDT.

a) Les comptes courants débiteurs ont atteint 20,862 MDT au 31 décembre 2014 soit une aggravation de 1,097 MDT ou + 5,55 % par rapport à l'année précédente qui ont été de 19,765 MDT. Leur part dans la structure des engagements représente 5,02 % contre 4,47 % en 2013.

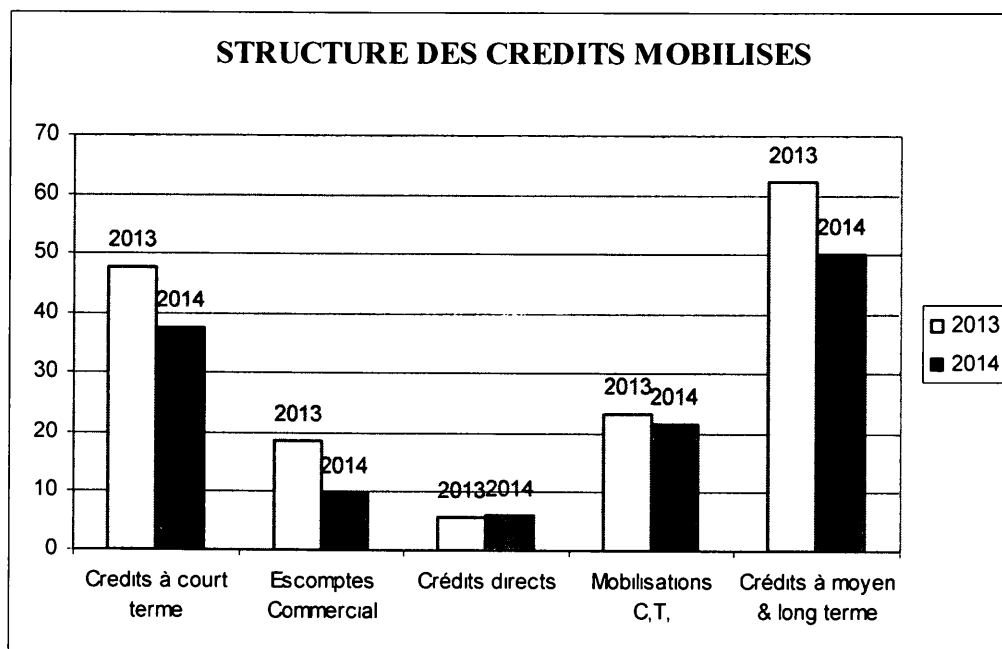
b) Le portefeuille escompte a diminué de - 20,29 % passant de 109,923 MDT en 2013 à 87,617 MDT en 2014. Sa part dans la structure des engagements a atteint 21,08 % contre 24,87 % en 2013.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE ESCOMPTE

(En mDT)

	2013	2014	VARIATIONS		STRUCTURES	
			En valeurs	En %	2013	2014
Encours total	109 923	87 617	-22 306	-20,29%	100,00%	100,00%
Crédits à court terme	47 775	37 585	-10 191	-21,33%	43,46%	42,90%
* Escompte Commercial	18 727	9 712	-9 015	-48,14%	17,04%	11,08%
* Crédit direct	5 598	6 076	478	8,54%	5,09%	6,93%
* Mobilisation C.T.	23 451	21 797	-1 654	-7,05%	21,33%	24,88%
Crédits à moyen & long terme	62 148	50 032	-12 115	-19,49%	56,54%	57,10%

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION



c) Les autres engagements constitués exclusivement des crédits improductifs, ont atteint 269,533 MDT en 2014 soit une augmentation de 7,629 MDT ou + 2,91 % par rapport à l'année précédente. La part des créances impayés et contentieuses dans l'ensemble des engagements de la clientèle est passée à 64,85 % contre 59,26 % en 2013, et celles des créances classées est passée de 77,12 % en 2013 à 79,82 % en 2014.

En MDT

CLASSES	31/12/2013	31/12/2014	VARIATIONS	
			EN VALEUR	EN %
2	13,742	4,176	-9,566	-69,61%
3	7,834	5,435	-2,399	-30,62%
4	52,162	57,030	4,868	9,33%
5	254,276	254,746	0,470	0,18%
TOTAL CREANCES CLASSEES	328,014	321,387	-6,627	-2,02%
TOTAL ENGAGEMENT	425,344	402,662	-22,682	-5,33%
% CREANCES CLASSEES	77,12%	79,82%		

2) Les crédits sur ressources spéciales constitués des crédits FONAPRA, de la ligne de crédit allemande FOCRED III et de la ligne de crédit italienne sont passés à 231 mDT soit une diminution de 653 mDT ou - 73,86 % par rapport à l'année dernière.

3) Les crédits garantis par l'Etat ont atteint 1,415 MDT en 2014 contre 1,544 MDT en 2013 soit un amortissement de 129 mDT.

4) Les créances prises en charge par l'Etat ont atteint 1,207 MDT en 2014 contre 1,328 MDT en 2013 soit un amortissement de 121 mDT

5) Les prêts sur le marché interbancaire ont atteint 3,1 MDT en 2014 soit en diminution de 6,6 MDT par rapport à l'année précédente. Leur part dans la structure des engagements est passé à 0,75 % en 2014.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

Les engagements par signature ont connu une diminution de 5,204 MDT ou - 14,11 % passant de 36,884 MDT au 31 décembre 2013 à 31,680 MDT au 31 décembre 2014. Leur part dans la structure des engagements est passée de 8,35 % au 31 décembre 2013 à 7,62 % au 31 décembre 2014.

III - ACTIVITE DE LA TRESORERIE

La position de la trésorerie nette de la banque sur le marché monétaire est emprunteuse de 224,900 MDT à fin décembre 2014 contre 196,300 MDT à fin décembre 2013.

Les intérêts sur prêts interbancaires sont de l'ordre de 118 mDT au 31 décembre 2014 avec un encours moyen de prêt de 2,451 MDT, contre un produit de 144 mDT au 31 décembre 2013 avec un encours moyen de l'ordre de 3,057 MDT.

Les charges sur emprunts interbancaires ont augmenté de 1,431 MDT ou + 15,43% passant de 9,272 MDT au 31 décembre 2013 à 10,703 MDT au 31 décembre 2014. Cette variation de 1,431 MDT est le résultat conjugué d'une augmentation de l'emprunt moyen journalier qui est de 211,107 MDT au 31 décembre 2014 contre 194,254 MDT au 31 décembre 2013 soit une augmentation de 16,853 MDT ou + 8,68 %, et d'une augmentation du taux moyen d'emprunt qui est passé de 4,71 % durant l'année 2013 à 5,00 % durant l'année 2014.

La réserve obligatoire a légèrement augmenté passant de 345 mDT au 31/12/2013 à 360 mDT au 31/12/2014 soit une augmentation de 15 mDT ou + 4,35%. Cette hausse légère est due à l'augmentation des autres sommes dues à la clientèle pondérée à 1 %.

Durant l'année 2014 la banque a enregistré une pénalité sur l'insuffisance de collatéraux de refinancement de 1,157 MDT (article 17 du circulaire BCT 2005-09), qui pénalise tout déficit de garantie en créances courantes et bons de trésor présenté lors d'un refinancement en appel d'offre ou facilité de prêt au taux d'intervention de la BCT sur le marché monétaire majoré de 2,5 points.

Le total des agios, y compris les pénalités engendrées par l'insuffisance de collatéraux, sur les opérations d'emprunts (BCT et autres banques) est de l'ordre de 11,860 MDT avec un taux effectif d'emprunt de l'ordre de 5,54% pour l'année 2014.

En dépit du non respect des garanties en créances courantes et bons du trésor présentées lors d'un refinancement en appel d'offre ou facilité de prêt, l'ampleur de la pénalité sur insuffisance de collatéraux de refinancement est due à l'augmentation de notre recours au refinancement auprès de la BCT suite à la baisse de l'activité principalement au niveau des dépôts.

Concernant les certificats de dépôt, l'encours est de 1 MDT au 31/12/2014 contre un encours de 2 MDT au 31/12/2013.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION
Le portefeuille titres :

Concernant le portefeuille des titres de participation, nous n'avons enregistré aucune opération sur titre de participation, l'encours brut est de 1,774 MDT au 31 décembre 2014, même encours pour décembre 2013.

Les titres de l'Etat (bons de trésor assimilables, bons de trésor court terme) souscrits par la banque présente un solde nul au 31 décembre 2014.

VARIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

(Unité : mDT)

SOCIETES	31/12/2013	31/12/2014	En valeur	%
FOIRE INTERNATIONALE DE TUNIS	2	2	0	0,00%
BANQUE DU SUD	409	409	0	0,00%
GIAB BEJA	47	47	0	0,00%
SOCIETE HOTELIERE DAR DHIAFA	30	30	0	0,00%
BNA	176	176	0	0,00%
LA MAISON DU BANQUIER	135	135	0	0,00%
SOCIETE DE PROMOTION DES RESIDENCES TOURISTIQUES	105	105	0	0,00%
PARTICIPATION SOCIETE L'ECRIN DE HAMMAMET	50	50	0	0,00%
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	10	10	0	0,00%
STE HELA ELCTRO MENAGER (BATAM)	770	770	0	0,00%
GROUPEMENT BANCAIRE INFORMATIQUE	1	1	0	0,00%
PARTICIPATION SIBTEL	39	39	0	0,00%
ACADEMIE DES BANQUES ET FINANCE (ABF)	0,1	0,1	0	0,00%
TOTAL GENERAL	1 774	1 774	0	0,00%

PORTEFEUILLE TITRES

(Unité : mDT)

	2013	2014	VARIATIONS	
			En valeurs	En %
Titres de participations	1 774	1 774	0	0%
Titres commerciaux	0	0	0	0%
Total	1 774	1 774	0	0%

Récapitulatif des charges et produits liés à la trésorerie

(Unité : mDT)

	CHARGES AU		PRODUITS AU	
	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014
Marché Monétaire et BCT	9 272	10 703	144	118
Pénalité BCT	215	1 157	-	-
Certificats de dépôt	329	204	-	-
Dividendes	-	-	96	85
TOTAL	9 816	12 064	240	203

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION**IV- OPERATIONS AVEC L'ETRANGER :**

L'année 2014 a été marquée par une diminution du volume global des opérations réalisées avec l'étranger qui a atteint 165,621 MDT au 31 décembre 2014 contre 190,809 MDT à fin décembre 2013, soit une diminution de 25,188 MDT ou - 13,20 %, avec une augmentation des produits engendrés qui ont atteint 1,119 MDT à fin décembre 2014 contre 1,062 MDT au 31 décembre 2013, soit une hausse de 57 mDT ou + 5,40 %.

La diminution du volume global des opérations avec l'étranger s'explique par

1) Une diminution de 14,721 MDT ou - 14,43 % du volume de la domiciliation des titres de Commerce Extérieur qui a atteint 87,273 MDT au 31 décembre 2014 contre 101,994 MDT au 31 décembre 2013.

2) Une diminution de 8,381 MDT ou - 27,70 % des opérations de commerce extérieur qui ont atteint 21,871 MDT au 31 décembre 2014 contre 30,252 MDT au 31 décembre 2013. Cette variation est le résultat d'une :

- Diminution des crédits documentaires de 5,265 MDT ou - 32,84 % atteignant 10,767 MDT au 31 décembre 2014 contre 16,032 MDT au 31 décembre 2013.
- Diminution des remises documentaires de 2,063 MDT ou - 19,61 % atteignant 8,456 MDT au 31 décembre 2014 contre 10,519 MDT au 31 décembre 2013.
- Diminution des obligations cautionnées de 1,053 MDT ou - 28,45 % atteignant 2,648 MDT au 31 décembre 2014 contre 3,701 MDT au 31 décembre 2013.

3) Une baisse de 2,812 MDT ou - 5,19 % des règlements sur l'étranger qui ont atteint 51,378 MDT au 31 décembre 2014 contre 54,190 MDT au 31 décembre 2013.

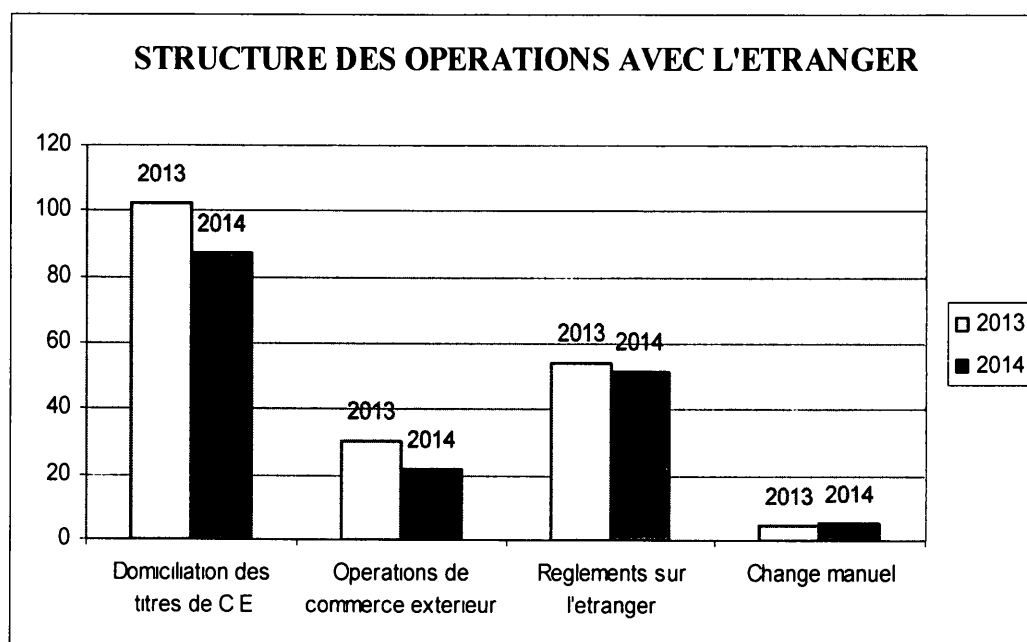
4) Une augmentation de 726 mDT ou + 16,61 % du change manuel qui est passé de 4,373 MDT au 31 décembre 2013 à 5,099 MDT au 31 décembre 2014.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

TABLEAU DE VARIATION DES OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

(En MDT)

LIBELLE	DECEMBRE 2013	DECEMBRE 2014	EVOLUTIONS	
			En valeur	%
- DOMICILIATIONS DES TITRES DE C.E	101,994	87,273	-14,721	-14,43%
- OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR	30,252	21,871	-8,381	-27,70%
- Crédits documentaires	16,032	10,767	-5,265	-32,84%
- Remises documentaires	10,519	8,456	-2,063	-19,61%
- Obligations cautionnées	3,701	2,648	-1,053	-28,45%
- REGLEMENTS SUR L'ETRANGER	54,190	51,378	-2,812	-5,19%
- Achat de devises sur MIB	49,305	41,179	-8,126	-16,48%
- Vente de devises sur MIB	4,885	10,199	5,314	108,78%
- CHANGE MANUEL	4,373	5,099	0,726	16,61%
- Achats	2,044	2,844	0,800	39,13%
- Ventes	2,329	2,256	-0,074	-3,16%
TOTAL	190,809	165,621	-25,188	-13,20%



ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION
V - LES RESSOURCES HUMAINES :

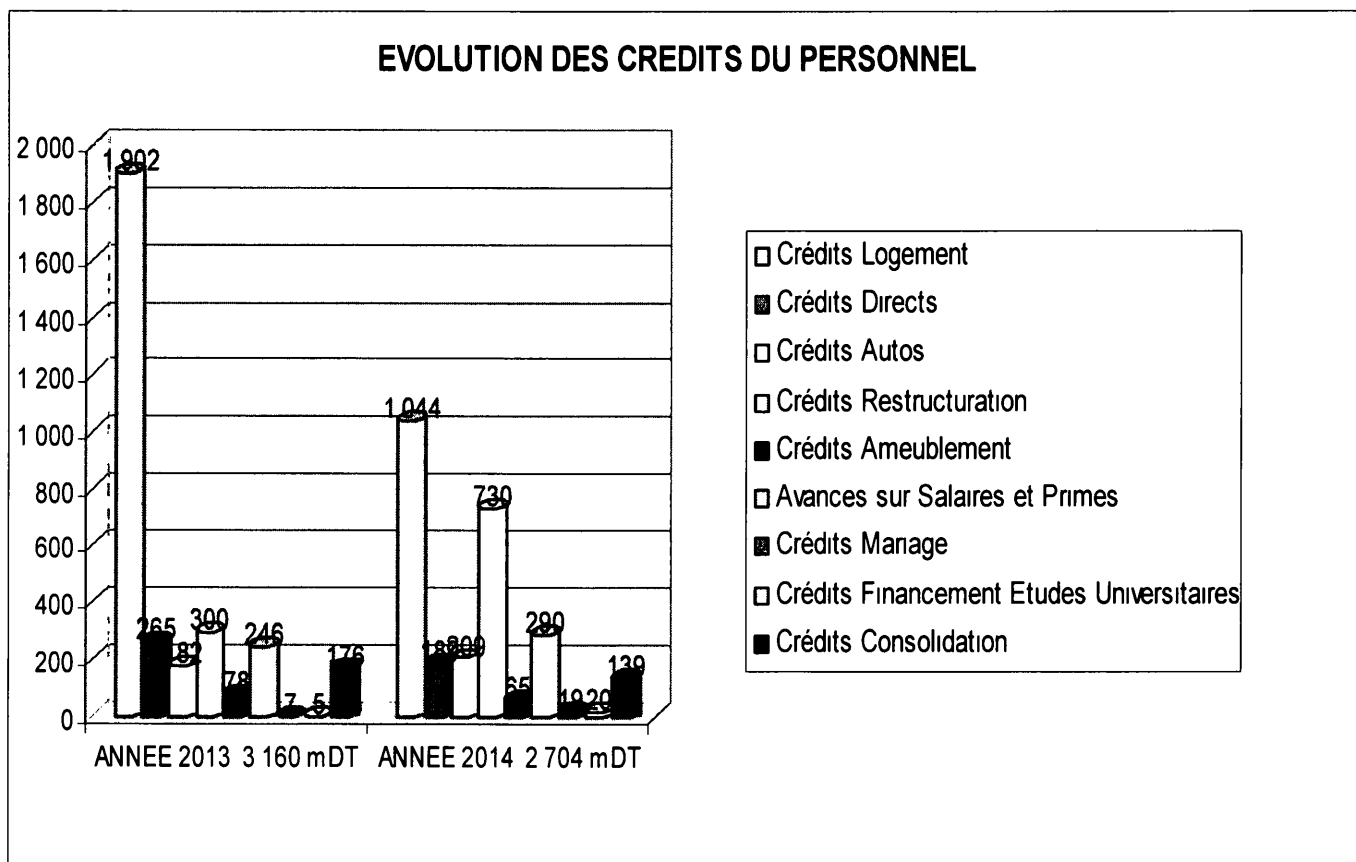
En nombre, l'effectif de la banque est maintenu à 204 personnes au 31 décembre 2014 même que celui au 31 décembre 2013, sachant que la banque a gardé contractuellement trois gardiens marocains. Notons aussi qu'au 31/12/2014 la banque a gardé 17 contractuelles (10 femmes de ménage et 7 agents de sécurité), non désignés parmi l'effectif de la banque, contre 20 au 31/12/2013 (12 femmes de ménages et 8 agents de sécurité).

	31/12/2013	31/12/2014
Titulaires	202	200
Contractuels	23	22
SIVP	0	0
Détachés	2	2
Stagiaires	0	0
Total	227	224

Concernant les avantages sociaux, le volume global des crédits accordés durant l'année 2014 a atteint 2 704,207 mDT, et se répartissent comme suit :

- Crédits logement :	1 043,500 mDT
- Crédits directs :	189,000 mDT
- Crédits restructuration :	730,000 mDT
- Crédits ameublement :	65,000 mDT
- Avances sur salaires et primes :	290,147 mDT
- Crédits mariage :	19,000 mDT
- Crédits financement études universitaire :	20,000 mDT
- Crédits autos :	208,560 mDT
- Crédits consolidation :	139,000 mDT

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION



VI- LES RESULTATS :

L'examen des comptes de résultat au 31 décembre 2014 fait apparaître :

1/ Une diminution du produit d'exploitation bancaire de 2,112 MDT ou - 16,53 % atteignant 10,665 MDT au 31 décembre 2014 contre 12,777 MDT au 31 décembre 2013.

Cette diminution est le résultat conjugué :

- D'une diminution des intérêts et revenus assimilés de 2,025 MDT ou - 18,08 % qui ont atteint 9,174 MDT au 31/12/2014 contre 11,199 MDT au 31/12/2013.
- D'une diminution des revenus du portefeuille d'investissement de 10 mDT qui ont atteint 87 mDT au 31/12/2014 contre 97 mDT au 31/12/2013.
- D'une diminution des commissions de 77 mDT ou - 6,27 % qui ont atteint 1,158 MDT au 31/12/2014 contre 1,236 MDT au 31/12/2013.
- D'une augmentation des gains sur portefeuille titres commerciaux et opérations financières de 1 mDT ou + 0,50 % qui ont atteint 245 mDT au 31/12/2014 contre 244 mDT au 31/12/2013.

ACTIVITE DE LA BANQUE : EVOLUTION

2/ Une augmentation des charges d'exploitation bancaire de 2,331 MDT ou + 13,39 % qui sont passées de 17,404 MDT à fin décembre 2013 à 19,735 MDT au 31 décembre 2014.

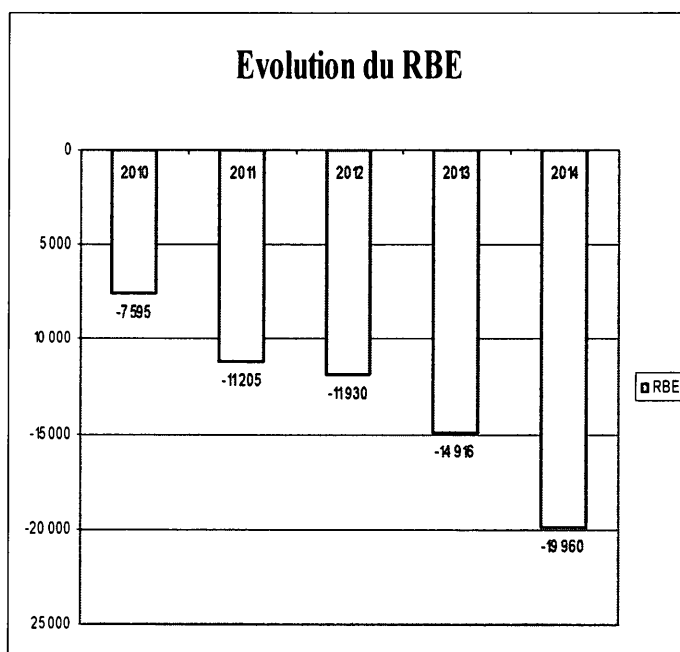
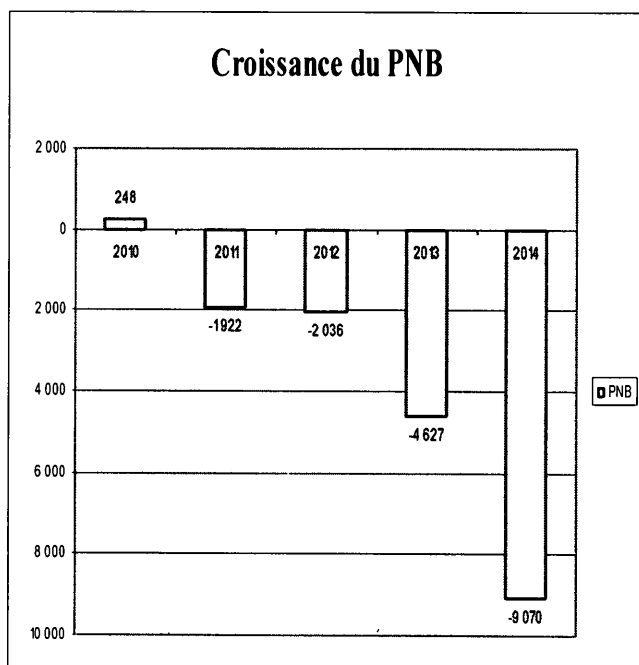
Cette augmentation est le résultat conjugué :

- D'une augmentation des charges sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers de 2,404 MDT ou + 24,81 % qui sont passées de 9,688 MDT au 31 décembre 2013 à 12,092 MDT au 31 décembre 2014.
- D'une diminution des intérêts encourus sur les dépôts de la clientèle d'un montant de 73 mDT ou - 0,95 % atteignant 7,638 MDT au 31 décembre 2014 contre 7,711 MDT au 31 décembre 2013.

Ces différentes variations ont entraîné une détérioration du produit net bancaire de 4,443 MDT ou + 96,01 % passant de - 4,627 MDT au 31 décembre 2013 à - 9,070 MDT au 31 décembre 2014.

3/ Une augmentation des frais généraux de 601 mDT ou + 5,85 % qui sont passés de 10,288 MDT à fin décembre 2013 à 10,890 MDT au 31 décembre 2014 justifiée par une augmentation des frais du personnel de 338 mDT ou + 3,86 % atteignant 9,090 MDT au 31 décembre 2014 contre 8,752 MDT au 31 décembre 2013, et une augmentation des charges générales d'exploitation de 264 mDT ou + 17,17 % atteignant 1,800 MDT au 31 décembre 2014 contre 1,536 MDT au 31 décembre 2013.

Le résultat brut d'exploitation est déficitaire de 19,960 MDT au 31 décembre 2014 contre un déficit de 14,916 MDT au 31 décembre 2013 soit une aggravation de 5,044 MDT. Le résultat net au 31 décembre 2014 est déficitaire de 29,803 MDT contre un déficit de 45,560 MDT au 31 décembre 2013 après l'effet des modifications comptables sur les provisions additionnelles de 21,517 MDT liées à l'exercice 2012.



BANQUE FRANCO-TUNISIENNE
BILAN
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
(Unité: en 1000DT)

	<u>Note</u>	31/12/14	31/12/13
<u>ACTIF</u>			
AC 1- Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT	1	2 204	4 508
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	3 756	10 231
AC 3- Créances sur la clientèle	3	70 357	100 597
AC 4- Portefeuille titres commercial	4	0	0
AC 5- Portefeuille d'investissement	4	794	794
AC 6- Valeurs immobilisées	5	2 849	2 907
AC 7- Autres actifs	6	23 178	17 489
TOTAL ACTIF		103 137	136 527
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Banque centrale et C C P	7	90 846	68 489
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	146 861	146 786
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	9	146 168	173 456
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	10	1 039	1 368
PA 5- Autres passifs	11	12 207	10 608
TOTAL PASSIF		397 120	400 707
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
CP 1- Capital	12	5 000	5 000
CP 2- Réserves	12	900	900
CP 4- Autres capitaux propres	12	2 723	2 723
CP 5- Résultats reportés	12	-272 803	-248 760
CP 6- Résultat de l'exercice	12	-29 803	-24 044
TOTAL CAPITAUX PROPRES		-293 984	-264 180
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		103 137	136 527

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE
ETAT DE RESULTAT

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2014

(Unité: en 1000DT)

		31/12/14	31/12/13
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		Notes	
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	13	9 175 11 199
PR 2	Commissions (en produits)	14	1 158 1 236
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	15	245 244
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	15	87 98
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			10 665 12 777
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
CH 1	Interêts encourus et charges assimilées	16	-19 731 -17 400
CH 2	Commissions encourues		-5 -4
CH 3	Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0 0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			-19 735 -17 404
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>			<u>-9 070 -4 627</u>
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	17	-9 550 -8 786 *
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		0 -25
PR7	Autres produits d'exploitation		10 11
CH6	Frais de personnel		-9 090 -8 752
CH7	Charges générales d'exploitation	18	-1 800 -1 541 *
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-280 -295
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>			<u>-29 779 -24 016</u>
PR8/CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		0 0
CH11	Impôt sur les bénéfices		-24 -28
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>			<u>-29 803 -24 044</u>
PR 9/CH10	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		0 0
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>			<u>-29 803 -24 044</u>
Effet des modifications comptables			0 -21 517
<u>RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE</u>			<u>-29 803 -45 560</u>

* Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2014
(Unité: en 1000DT)

	Note	31/12/14	31/12/13
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données	19	30 220	33 115
HB 2 Crédit documentaires	19	1 460	3 769
HB 3 Actifs donnés en garantie		0	0
<u>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</u>		31 680	36 884

**ENGAGEMENTS
DONNES**

HB 4 Engagements de financement donnés		0	0
HB 5 Engagements sur titres		0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		0	0

ENGAGEMENTS RECUS

HB 6 Engagements de financement reçus		0	0
HB 7 Garanties reçues	19	1 415	1 673
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 415	1 673

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE
Etat de flux de trésorerie
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2014

(unité : en milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2014	Exercice 2013
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	22	10 127	11 637
Charges d'exploitation bancaire décaissées	22	-19 785	-17 361
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	22	0	0
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	22	21 950	10 070
Dépôts \ Retrait des dépôts de la clientèle	22	-27 196	14 586
Acquisitions/cessions des titres de placement	22	0	0
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	22	-10 805	-11 227
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	22	-5 140	-2 154
Impôts sur les sociétés payés	22	-28	-14
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation	22	-30 877	5 536
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	22	87	98
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	22	0	0
Acquisitions / cessions des immobilisations	22	-91	-27
Flux de trésorerie net provenant/affecté aux activités d'investissement	22	-4	71
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'actions	22	0	0
Emission/Remboursement d'emprunts et ressources spéciales	22	-329	-322
Dividendes versés	22	0	0
Flux de trésorerie net provenant/ affecté aux activités de financement	22	-329	-322
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	22	-31 210	5 285
Liquidités et équivalents en début de période	22	-200 537	-205 822
Liquidités et équivalents en fin de période	22	-231 747	-200 537

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE FRANCO-TUNISIENNE – BFT**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne (BFT) arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

I. Rapport sur les états financiers annuels

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Banque Franco-Tunisienne (BFT), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion défavorable.

3. Fondement de l'opinion défavorable

3.1 Les états financiers de la BFT ont été arrêtés au 31 décembre 2014 sous l'hypothèse de continuité de l'exploitation.

L'examen de l'évolution des résultats et de la situation financière de la banque fait état de ce qui suit :

- non-respect d'obligation relative au capital social capital social de 5 millions de dinars contrairement aux dispositions de l'article 13 de la Loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit qui exige un capital minimum de 25 millions de dinars ,
- produit net bancaire structurellement négatif qui ne cesse de se détériorer : déficit de 9 millions de dinars au titre de l'exercice 2014 contre un déficit 5 millions de dinars au titre de l'exercice 2013 ,
- résultat d'exploitation structurellement déficitaire 30 millions de dinars en 2014 et 24 millions de dinars en 2013 ,
- fonds propres nets tels que définis par la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, négatifs de 297 millions de dinars soit une insuffisance par rapport aux fonds propres minimums règlementaires de 322 millions de dinars ,
- ratio de liquidité , rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible, de 10,19 % accusant une insuffisance de 89,81 % par rapport au minimum de 100% prévu par l'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 soit un besoin de 250 millions de dinars ,
- total passifs de 397 millions de dinars excédants ainsi les actifs nets qui s'élèvent au 31 décembre 2014 à 103 millions de dinars ,
- détérioration significative de l'environnement général de contrôle interne qui n'offre plus d'assurance quant au respect des procédures prédéfinies et notamment quant à la prévention et la détection des erreurs, des fraudes et des opérations non autorisées.

Ces constats pris collectivement, conjugués à l'absence de solution alternative réaliste qui s'offre dans un avenir prévisible, constituent une incertitude significative quant à la capacité de la BFT à poursuivre son exploitation et, corrélativement, quant à sa capacité de recouvrer ses actifs et de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités

L'application de l'hypothèse de continuité de l'exploitation pour l'arrêté des états financiers 2014, est, à notre avis, inappropriée.

4. Opinion défavorable

A notre avis, en raison de l'incertitude significative qui pèse sur l'hypothèse de continuité d'exploitation dont il est fait état au paragraphe 3 1, les états financiers, ci joints, ne présentent pas sincèrement la situation financière de la Banque au 31 décembre 2014, ni sa performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et ne sont pas en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants .

1. Dans le cadre du litige qui oppose la « BFT » à l'Arab Business Consortium Investment « ABCI », propriété de l'homme d'affaires Tunisien Abdelmajid Bouden, une sentence arbitrale a été rendue, le 23 juillet 1987, par la Chambre de Commerce Internationale revêtue de l'exequatur en France par jugement du 03 septembre 1987, condamnant la « BFT » à payer à l'« ABCI » la somme de 3,2 millions de USD majorés éventuellement des intérêts au taux LIBOR jusqu'à parfait règlement

Cependant, suivant un accord transactionnel signé en date du 7 juin 1989 et intégralement exécuté par les deux parties contractantes, l'« ABCI » renonce à poursuivre l'exécution, en Tunisie comme à l'étranger, de la sentence arbitrale du 23 juillet 1987

A la date du présent rapport, nous n'avons pas eu communication de réponse à notre demande d'informations adressée à la Direction Générale de la banque et portant sur le dénouement de cette affaire.

2. La BFT a obtenu la garantie de l'État dans le cadre des opérations de financement sur le marché monétaire au profit des trois banques publiques BH, STB et BNA dans la limite de 140 millions de dinars pour une période de trois mois renouvelable. Les conventions de garanties ont été conclues suite à une décision du conseil ministériel réuni le 02 juin 2011.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

1. Le capital social de la banque, s'élevant au 31 décembre 2014 à 5 millions de dinars, se situe au dessous du capital minimum requis, soit 25 millions de dinars, prévu par l'article 13 de la Loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la Loi n° 2006-19 du 2 mai 2006.
2. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 font apparaître des capitaux propres négatifs de 293,984 millions de dinars Ces capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social de la banque.

En application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire est à convoquer dans les quatre mois de l'approbation des comptes, et ce afin de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la banque, l'augmentation de son capital ou bien sa réduction à concurrence des pertes enregistrées.

3. Les fonds propres nets de la banque tels que définis par la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire BCT n°2012-09 du 29 juin 2012, sont négatifs de 297,292 millions de dinars et présentent ainsi une insuffisance par rapport aux fonds propres minimums réglementaires, au 31 décembre 2014, de 322 ,292 millions de dinars
4. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « fondement de l'opinion défavorable »

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne

Nos rapports, traitant le contrôle interne, font état d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne

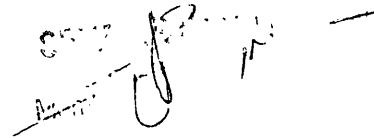
6. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous avons relevé le défaut de signature et de dépôt auprès du Conseil du Marché Financier (CMF) du cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006
7. La BFT affiche au 31 décembre 2014 un ratio de liquidité, rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible, de 10,19 % soit une insuffisance de 89,81 % par rapport au minimum de 100% prévu par l'article 13 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991

Tunis, le 2 juillet 2015
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi



Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar



**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE FRANCO-TUNISIENNE – BFT**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2014, de conventions nouvelles entrant dans le cadre de celles prévues par les articles susmentionnés.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. En vertu de la convention de la garantie de l'État signée suite décision du conseil ministériel réuni le 02 juin 2011, la BFT a contracté auprès de la STB, principal actionnaire, un emprunt interbancaire à hauteur de 70 millions dinars pour une période de 3 mois renouvelable avec un taux d'intérêt égal à 5,25%
2. La BFT a contracté auprès de la STB, principal actionnaire, des emprunts interbancaires en devise à court terme. Au 31 décembre 2014, les emprunts non échus totalisent 2,740 millions USD soit 5,100 millions de dinars

III. Obligations et engagements de la BFT envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit

- Les rémunérations de l'Ex-Directeur Général ainsi que celle de l'actuel Directeur Général ont été fixées par décisions du Premier Ministre en date respectivement du 19 juin 2013 et 29 janvier 2005 (Date d'effet 27 novembre 2014)

Cette rémunération se détaille comme suit.

Nature	Rémunération mensuelle
Salaire de base	900
Indemnité de logement	200
Indemnité de gestion	350
Indemnité de représentation	1 580
Indemnité temporaire pour remboursement des frais de responsabilité	1 120
Indemnité complémentaire	1 550
Total brut	5 700

- Les avantages en nature perçus se présentent sous la forme d'un quota de 500 litres de carburant par mois et de la mise à disposition d'une voiture de fonction
- Le Conseil d'administration réuni le 28 mai 2014 a décidé de nommer Mr Sami JBALI en tant qu'administrateur délégué conformément à l'article 210 du code des sociétés commerciales et de l'allouer une indemnité de gestion mensuelle nette de 300 DT Il a bénéficié de cette indemnité pendant 6 mois jusqu'à sa nomination en tant que Directeur général de la banque La rémunération brute au titre de l'exercice 2014 est à hauteur de 2 118 dinars
- Le Conseil d'administration réuni le 28 mai 2014 a autorisé le Directeur Général démissionnaire de bénéficier de son solde de tout compte
- La rémunération des directeurs généraux de la BFT telle qu'elle ressorte des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se détaille comme suit :

Nature	Ex- DG	DG actuel	Total
Salaire brut	28 500	5 700	34 200
Avantage en nature	3 925	835	4 760
Cotisation sociale	8 320	-	8 320
Solde de tout compte	9 215	-	9 215
Total rémunération en DT	49 960	6 535	56 495

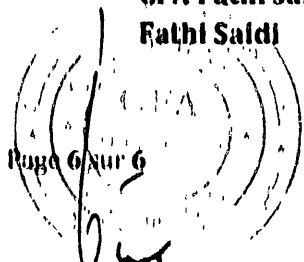
Les charges sociales au titre de la rémunération de l'actuel Directeur Général n'ont pas été constatées en attente leurs déclarations

- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 13 octobre 2014 a décidé d'allouer des jetons de présence à hauteur de 3000 dinars par administrateur soit un total brut de 20 313 dinars

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués

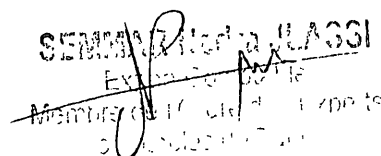
Tunis, le 2 juillet 2015
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi saidi
Fathi Saidi



Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar

SEMMAJ NEDRA JASSI
Examinatrice
Membre du Comité d'audit





RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'AGO entérine le retard enregistré dans la convocation et la tenue de cette réunion. Retard qui ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatifs à l'année 2014 approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers relatifs à l'exercice 2014 tel qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et suivants et à l'article 475 du code des sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux Etablissements de Crédit telle que modifiée par la loi 2006-19 et approuve les conventions y mentionnées.

Cette résolution est adoptée.....

QUATRIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014, ci-dessous détaillé, en résultats reportés :

	En millimes
Résultat de l'exercice 2014	-29 803 303 777
Reports à nouveau (2013)	-272 803 317 720
Effets des Modifications comptables 2014	0
Résultats reportés	-302 606 621 497

Cette résolution est adoptée.....



CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée.....

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 29 des Statuts de la Banque et à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant annuel des jetons de présence à 3 000 dinars nets par Administrateur.

Cette résolution est adoptée.....

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant l'expiration du mandat du Co-Commissaire aux comptes, le Cabinet CFA représenté par Mr Fathi Saidi et en application des dispositions de l'article 260 du Code des Sociétés Commerciales, de l'article 35 (deuxième paragraphe) de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux Etablissements de Crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006 et de l'article 33 des Statuts de la Banque, renouvelle la nomination du Cabinet CFA représenté par Mr Fathi Saidi comme Co-Commissaire aux comptes pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

Sa rémunération sera fixée conformément à la réglementation régissant la profession de commissariat aux comptes.

Mr Fathi Saidi déclare accepter le renouvellement de la mission de Co-Commissaire aux comptes qui vient de lui être confiée et déclare qu'il ne se trouve dans aucun cas des empêchements prévus par la loi.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de cette acceptation de la mission par le Commissaire aux Comptes désigné.

Cette résolution est adoptée.....

HUITIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités légales de dépôts, de publication et de toutes autres formalités prescrites par la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal et/ou son mandataire porteur d'une expédition ou d'un extrait du Procès Verbal de cette Assemblée.

Cette résolution est adoptée.....

LA LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DUREE DE LEURS MANDATS

Membres du Conseil d'Administration	Fonctions	Début de mandat	Fin de mandat
Mr KHALED FENDRI	Administrateur et Président du Conseil	Exercice 2013	Exercice 2015 (AGO SUR EXERCICE 2015)
Mr SAMI JEBALI	Directeur Général et Administrateur	Exercice 2013	Exercice 2015 (AGO SUR EXERCICE 2015) *
Mr ALI LAHIOUEL	Administrateur représentant la STB	Exercice 2013	Exercice 2015 (AGO SUR EXERCICE 2015)
Mme SALOUA MOUSCOU	Administrateur représentant la STB FINANCE	Exercice 2013	Exercice 2015 (AGO SUR EXERCICE 2015)
Mr SLIM BEN NASR	Administrateur	Exercice 2013	Exercice 2015 (AGO SUR EXERCICE 2015)

* Désigné Administrateur délégué (Conseil d'administration du 28/05/2014)
Nommé Directeur Général (Conseil d'administration du 27/11/2014)